



Opération « OUAMOURAI » 28 LOGEMENTS en accession

Avis d'appel d'offres

Le **Fonds Social de l'Habitat**, maître d'ouvrage, informe les entrepreneurs qu'il lance un appel d'offres ouvert pour la **construction de 28 Logements en accession aidée, répartis en 3 tranches de travaux et situés dans le lotissement Brigitte à Dumbéa sur Mer, sur des lots déjà viabilisés.**

1 – Conditions de l'appel d'offres

La présente consultation est lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert en entreprise générale, en corps d'état séparés, ou en groupement d'entreprises.

2 – Décomposition en tranches et lots

Les travaux seront réalisés en **3 tranches de travaux**.

Le délai global d'exécution des travaux est fixé à l'acte d'engagement. Les travaux seront répartis en **12 (douze) lots** décrits comme suit :

LOT	DESIGNATION
01	Gros œuvre/ Fondations*
04/07	couverture - charpente bois - métallique – serrurerie
10	Peinture
13	Electricité
14	Plomberie - Sanitaires
14B	Production d'eau chaude Solaire
15	Menuiserie Aluminium
18	Menuiserie Bois
18B	Placards
19	Revêtements de sols murs en carrelages
22	Plâtrerie – cloisons légères
25	Espaces verts*

*Note : En gras les lots ou partie de lots/au mètre.

3 – Consultation et retrait du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté :

- au Service Technique du **Fonds Social de l'Habitat**, 1 rue de la Somme - 1^{er} étage, Immeuble Jules Ferry à Nouméa - Tél. 26 60 05 – Fax. 26 60 09
- chez **ATELIER 13**, représentée par Mr Ph. TROUILLAT, architecte DPLG, – Tél. 28.52.06– Fax. 26.49.79

Le retrait du dossier se fait à **TIRAGE DE PLANS** – Rue Valbonne NOUMEA. Tel : 27.56.50 et peut être téléchargé sur le site : www.fsh.nc

4 – Modifications au dossier de consultation

Le maître de l'ouvrage se réserve le droit d'apporter, au plus tard dix (10) jours avant la date de remise des offres, des modifications au dossier d'appel d'offres. Les entreprises devront alors répondre sur la base du dossier modifié.

5 - Remise des offres

Les offres devront être remises au plus tard, le **lundi 13 février 2012 avant 9h00** :

- soit déposées contre récépissé, au Service Technique du **Fonds Social de l'Habitat**, 1 rue de la Somme - 1er étage, Immeuble Jules Ferry à Nouméa,
- soit envoyées par courrier recommandé avec accusé de réception à **Monsieur le Directeur du Fonds Social de l'Habitat**, BP 3887 98846 Nouméa cedex.

6 – Validité des offres

L'attention des soumissionnaires est attirée sur la nécessité du **strict respect des clauses figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres** joint au dossier de consultation des entreprises.

Il sera tenu compte dans le jugement des offres, des critères suivants :

- les coûts proposés par les entreprises,
- le délai d'exécution des travaux et les rabais éventuels proposés,
- les références et garanties professionnelles et financières des entreprises,
- les natures du matériel et la qualification du personnel que les entreprises comptent effectivement affecter au chantier,
- l'état des paiements des cotisations CAFAT et RUAMM,
- le nombre d'employés déclarés en relation avec le chiffre d'affaire annuel,
- le plan de charge de l'entreprise.

Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel d'offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date des parutions :

jeudi 29 décembre 2011, lundi 9 janvier 2012, mercredi 11 janvier 2012